

SYNEOS

39 RUE LOUIS VANNINI
93330 NEUILLY SUR MARNE

Téléphone :

Mail :

Bon No : 003044419		1ere Gachée : 07:16 (1)		Date : 10/09/2026 reg2609106519		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 3.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : SC		Véhicule : SC	
Client : C9258360 SYNEOS NEUILLY NOCEEENNE D		18 B PROMENADE MARX DORMO		SOUS CENTRALE		Chauffeur : SC	
93460 Gournay-sur-Marne				SOUS CENTRALE		Centrale : NEUILLY SUR MARN	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR	
réelle		debut fin		chantier		centrale	
ATTENTE		Quantite Origine : 3.00 m3		en aucun cas nos produits		 	
00:00		Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités			
		Livree Reelle : 3.00		ou entrer en contact avec la			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Consistance(7)	
6J250S1D22.4		BORDURE				S1	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
LIGEX FPL1				0			
Appellation commerciale : SOUS CENTRALE BETON A BORDU CEM II		Température :		N° Gruie :		Retour béton	
Mode de livraison :							
SERVICES		ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIBUTION CARBONE		3 METRE CUBE		Nom:			
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE		3 METRE CUBE		Signature du client:			
RESPONSABILITE ELARGIE DU		3 METRE CUBE					
PRODUCTEUR		3 METRE CUBE					
CONTRIBUTION ENERGETIQUE		3 METRE CUBE					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non